Prix de l’énergie : alors que le blocage des prix devrait s’arrêter fin 2022, Olivier Véran assure que “ce qui se passe en Angleterre ne se passera pas en France”

28/08/2022 à 20h19



Alors que les prix de gros du gaz et de l’électricité battent à nouveau des records, les Français s’inquiètent pour leur avenir. Que se passera-t-il l’année prochaine lorsque le blocage des prix ne sera plus appliqué? Faut-il s’attendre à une flambée brutale de 80% des factures à l’image de ce qui se passe au Royaume-Uni ou en Belgique? Invité de BFM Politique ce dimanche, Olivier Véran le porte-parole du gouvernement souligne comme la Première ministre Elisabeth Borne la volonté du gouvernement de ne pas laisser les prix exploser. Mais une chose est sûre, le blocage des prix a bien vocation à disparaître.

“*Nous allons atténuer la hausse des prix pour les Français avec très probablement un regard encore plus appuyé pour les catégories populaires et les entrées de classes moyennes comme nous l’avons fait depuis le début de cette crise de l’inflation*“, indique-t-il.

“*Nous avons fait le choix de geler le prix du gaz jusqu’à la fin de l’année, ensuite nous aurons de nouveaux dispositifs, il y aura un texte budgétaire qui sera examiné cet automne ou au début de l’hiver qui comportera des mesures de protection et notamment des plus fragiles*” poursuit le ministre qui ne donne pas de détails quant à ces mesures d’atténuation.

“*On ne pourra pas geler indéfiniment le prix du gaz*“, nuance le porte-parole, “*les prix sont amenés à augmenter début 2023 mais ils n’augmenteront pas autant qu’ils le devraient loin s’en faut*”. Et de souligner que les concertations sont en cours.

Reste à savoir qui sera concerné précisément, et qui sont ces ménages modestes ? *“Vous avez aujourd’hui des dispositifs qui accompagnent les Français qui sont en difficulté pour pouvoir se chauffer comme le chèque énergie: les catégories populaires, les entrées de classes moyennes*”.

Traduction, certains ménages pourraient être exclus de ces mécanismes d’atténuation: “*Je fais partie des 10% de Français qui ont les revenus les plus élevés, je considère que je peux faire un effort supplémentaire pour acquérir de l’énergie, je ne suis pas dans la même situation que quelqu’un au Smic qui a la prime d’activité et qui ne peut pas faire face à une hausse de plusieurs dizaines d’euros du prix de son énergie*“, explique Olivier Véran.

Les classes moyennes supérieures risquent-elles également d’échapper à ces mesures? “*C’est le choix qui sera fait par les ministres en charge mais la Première ministre l’a annoncé: il n’y aura pas de hausse démesurée des prix de l’énergie parce que l’Etat l’atténuera, on ne laissera pas les prix s’envoler pour tout le monde*“.

msn